

Commune de
03210
CHATILLON
- Allier -

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 09

Votants : 09

Pour : 09

Contre : 00

Abstention : 00

OBJET :

DELIBERATION N° 29

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, le VINGT-CINQ JUIN,
Le Conseil Municipal de la commune de CHATILLON (Allier),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de M. Patrick CHALMIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2021

PRESENTS : Mmes Mrs Patrick CHALMIN, Laura PACAUD,
Maurice CHALMIN, Pierrick VERHAEGHE, Antony LAFAY,
Roland OZELLE, Véronique BONNEAU, Tina PASQUIER-
DOUMER, Ann-Aurélie CALIXTE.

EXCUSEE : Ghislaine PETIOT

SECRETAIRE : Antony LAFAY

VŒU RELATIF AU PROJET « HERCULE »
NON AU DÉMANTÈLEMENT D'EDF ET À LA DÉSTRUCTURATION DU
SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Le 8 avril 1946, la France a fait le choix de Nationaliser l'électricité et le gaz par la création d'EDF et GDF.

En matière de politique énergétique, ce choix stratégique de la France, au-delà de relever le pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a largement fait ses preuves, techniquement et financièrement. Les décisions politiques idéologiques prises à partir de la fin des années 1990, tant au niveau européen qu'au niveau national, n'ont eu de cesse d'affaiblir d'année en année un système qui permettait de répondre à long terme aux besoins des usagers et de la Nation.

Le secteur énergétique français a ainsi été jeté dans les mains du marché avec comme conséquence une logique purement financière où prédominent les profits, une rentabilité et des dividendes toujours plus élevés, au profit de quelqu'un et au détriment du reste de la population.

Conséquences dramatiques de cette transformation du secteur énergétique :

- Augmentation des tarifs (75% pour le gaz et 60% pour l'électricité),
- Services gratuits devenus payants et moins efficaces.
- Augmentation de la précarité énergétique, plus de 13 millions de personnes aujourd'hui soit plus de 10% des foyers ayant une incidence directe sur les finances des collectivités,
- Moins disant social, désorganisation des collectifs de travail, suppressions d'emplois et l'externalisation massive d'activités vers la sous-traitance.
- Des alertes de black-out (8 janvier 2021) et des risques accrus dans l'avenir.

En cas de concrétisation des différents projets, toutes ces conséquences ne feront que s'amplifier.

Tout ceci à l'image de notre système de santé altéré par la même logique néocapitaliste et dont nous pouvons aujourd'hui mesurer les conséquences catastrophiques.

Le système énergétique français est en proie aux mêmes obsessions, celles de piller le bien commun au profit d'intérêts particuliers et privés.

Le projet « HERCULE » à EDF, et la RE2020 chez ENGIE ainsi que le PSE chez GAZELENERGIE s'inscrivent dans cette démarche de casse du secteur énergétique de l'électricité et du gaz. Ils ne constituent pas seulement une étape supplémentaire dans le processus libéral, mais bien un pas de plus vers l'aboutissement d'une finalité que nous constatons dans la plupart des activités d'intérêt général: l'appropriation des richesses par une minorité au détriment de l'ensemble de la population.

En conséquence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

DEMANDE solennellement au gouvernement :

- **De faire le choix d'un véritable projet de société, par un véritable Service Public de l'Énergie dont la gouvernance doit inclure les élus locaux, par ailleurs propriétaires des réseaux, les citoyens et les salariés pour une réponse aux besoins des usagers, pour un développement humain durable, pour un fonctionnement économique du pays pérenne et pour une véritable solidarité énergétique ;**
- **D'arrêter le processus interne et législatif du projet de scission des activités hydroélectriques, nucléaires, ENr de production , d'exploitation d'EDF , d'Enedis et d'activité de commercialisation baptisé HERCULE ;**
- **D'engager des discussions avec l'Union Européenne dans le but d'intégrer aux Services d'Intérêts Economiques Généraux (SIEG) au sens de l'Union Européenne les activités hydroélectriques et les grands ouvrages et équipements de production qui y sont rattachés, comme certains pays européens l'ont déjà fait.**
- **D'organiser un véritable débat public sur l'avenir du secteur énergétique et ses moyens d'investissement au service de la Nation en s'appuyant sur le Programme Progressiste de l'Énergie construit et proposé par les électriciens et gaziers.**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Fait à CHATILLON, le 03 juillet 2021

Le Maire,
Patrick CHALMIN,

